

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 15 FEVRIER 2024

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (6)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale, arrivée à 20h10), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint), Nelly DEVILLE, Pierrick MERINO (Secrétaire-Adjoint)

Membre absent (1)

Rémi BAUDOT

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h05.

1. Approbation définitive du Compte-Rendu du BD du 17 janvier 2024

Le compte-rendu du Bureau directeur du 17 janvier est approuvé à l'unanimité des présents, après prise en compte des remarques.

2. IOF

Le Président fait état des documents de préparation en vue de l'Assemblée Générale de l'IOF. Au regard de ceux-ci, le Bureau soulève une réflexion, à étendre aux membres du Comité directeur, à propos des propositions de création d'un statut d'athlètes indépendants, soit parce qu'ils n'ont pas de fédération affiliée à l'IOF, soit parce que leur fédération a été suspendue par l'IOF pour diverses raisons.

3. Office National des Forêts

Le Président fait état de la dernière réunion de travail sur la CO à VTT qui a porté sur les frais de dossier et le calendrier des événements. Il en ressort que les frais de dossier seront inévitables dans les zones sous tension, comme l'Ile-de-France. Toutefois, ceux-ci ne peuvent, comme c'est le cas dans certaines régions, être de l'ordre de 400€, tarif trop élevé, correspondant à une occupation temporaire exclusive de la forêt, ce qui n'est pas le cas de nos événements sportifs d'où dans l'attente de signature de la convention, en rester à 75€. Le cas échéant, il convient de le signaler à l'agence territoriale de l'ONF et de le faire remonter à la FFCO.

L'ONF souhaiterait que les dossiers soient déposés 4 mois en amont d'une manifestation, pour une réponse 2 mois avant celle-ci. C'est un point à prendre en compte pour les courses du premier trimestre de l'année au regard de la date du 1^{er} décembre (date limite d'inscription sur le calendrier fédéral).

Une prochaine rencontre est prévue en avril.

4. Finances

Le Président rappelle que le Comité directeur doit valider la date d'arrêté des comptes.

Valérie BERGER-CAPBERN indique que le résultat devrait être largement bénéficiaire. Des réflexions sont en cours pour définir quelles propositions faire pour utiliser une partie de celui-ci afin que cela bénéficie au plus grand nombre.

Le règlement financier est complété d'un article 10 relatif à l'éthique et l'intégrité. Le Bureau propose d'ajouter l'obligation de déclaration des cadeaux reçus auprès du Président du Conseil National de l'Ethique.

A ce propos, le Président indique que c'est un sujet d'actualité. D'ailleurs, certaines recommandations du rapport de la commission d'enquête relative à l'identification des défaillances de fonctionnement au sein des fédérations françaises de sport... pourraient nous concerner plus particulièrement : limitation de la durée totale des fonctions de DTN auprès d'une même fédération à 8 ans (R16) ; parité réelle dans tous les organes dirigeants, les commissions de discipline, les comités d'éthique et autres commissions régaliennes (R17) ; participation directe de tous les clubs aux élections et à toutes les AG, intégration dans les statuts du principe du "référendum" pour consultation des clubs sur

des questions particulières, y compris à l'initiative de certains d'entre eux (R19) ; obligation pour les fédérations agréées de respecter les règles de la commande publique (R23).

Il signale la publication d'un document réalisé dans le cadre d'un projet Erasmus+, le « Guide de Recommandations pour l'Ethique et l'Intégrité dans le Sport » très bien fait, détaillant des actions pour chaque acteur du sport.

5. Partenariats

Le Président présente l'intérêt des chèques sport-loisir (équivalent des chèques déjeuner) : ceux-ci permettent de régler des montants d'inscription à des associations sportives, pour des loisirs. Le partenariat engagerait la fédération à une communication du dispositif auprès des structures déconcentrées et une incitation à y adhérer en contrepartie d'un tarif privilégié sur les règlements de ces chèques sport-loisir (retenue passant de 10 % à 5 %). C'est également un moyen de donner de la visibilité à la Course d'Orientation en apparaissant dans la liste des associations adhérant à ce dispositif.

Le Président signale qu'il est invité le 12 mars 2024 à participer à une réunion du Club Sports – lieu de rencontre et de discussion entre le monde du sport et les représentants des pouvoirs publics – et qu'au regard du bilan de cette réunion, la pertinence d'une éventuelle adhésion à ce club sera étudiée.

6. Communication

Le Président rappelle le contexte sur l'engagement de la FFCO à la diffusion du Championnat de France de Relais-Sprint. En 2023, la FFCO s'est engagée pour un montant de 5000€. En novembre, un dossier de dernière minute a permis d'obtenir une subvention de 6000€ pour l'audiovisuel. En conséquence, le bureau valide à l'unanimité un engagement financier de 11000€ pour la diffusion du Championnat de France de Relais-Sprint avec mise à jour de la convention.

7. Compétitions

La Suisse Orienteering Week se tiendra en 2026, du 11 au 18 juillet, dans la Région Portes du Soleil. Si certaines étapes sont entièrement en France, elles devront être inscrites au calendrier fédéral et payer les redevances.

À la suite des informations reçues via l'IOF d'un dossier d'organisation des EOC 2027 porté par Outdoor Sport Médias sans contact avec les clubs locaux, le Président souhaite une réflexion plus large sur l'implication de la fédération dans l'organisation de courses internationales. Il propose de soumettre au Comité directeur un projet plus global avec les EYOC 2026, les EOC 2027 et les WOC 2029. L'idée est de construire progressivement une équipe d'organisation rodée, en partie commune, aux différentes compétitions qui pourraient se dérouler dans les ligues du Sud-Est et de lui permettre de monter en puissance.

Marie-Violaine PALCAU informe le Bureau que la France aura, en 2027, à prendre en charge les JEC (rotation tous les 6 ans entre les nations à l'origine de la JEC (décalée de 2 ans cause Covid 19) ; pour rappel, 2019 en Ardèche, 2013 dans la Loire).

Pour les compétitions en CO à VTT inscrites en WRE, la question des event advisor sur ces courses est posée, une même personne ne semblant pas une solution optimale.

À la suite des échanges avec l'IOF, le Bureau directeur valide le maintien de l'inscription de la Nationale Sprint du 11 mai 2024 (CD74) au WRE.

8. Points divers

Le Bureau directeur valide, avec une abstention, la demande de changement de club de 2 licenciés, les structures concernées y étant favorables.

Le Président signale que le document fourni par le CDCO 76 pour son affiliation n'est pas conforme à celui voté en Assemblée Générale. De ce fait, la décision est reportée.

Comme chaque année, la MAIF fait remonter le bilan financier des sinistres. Ce bilan pose la question de l'assurance des VTT. Le Bureau directeur propose de prendre un rendez-vous avec la MAIF pour discuter de ce point.

Le sujet relatif à des comportements peu appropriés lors du CNE est clos, des excuses ayant été prononcées.

Un retour sur les premières AG de Ligues qui se sont tenues, dans la plupart des cas, celles-ci se sont bien déroulées. En ce qui concerne la préparation de l'Assemblée Générale de la FFCO, les comptes rendus des commissions sont en cours de finalisation.



Dominique BRET fait un point sur les rendez-vous à propos du photocopieur. Un comparatif des propositions sera fait pour le prochain comité directeur.

Marie-Violaine PALCAU indique que, pour donner suite à une réunion des référents anti-dopage avec l'AFLD, les règlements fédéraux sont à mettre en conformité pour expliquer la mise en application dès lors qu'une sanction a été prononcée. Une réunion de travail est proposée en début de semaine prochaine pour finaliser les modifications. Elle signale que les pages relatives à la prévention du dopage ont été mises à jour sur le site.

Fin de la réunion à 23h20.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

